

Changement climatique

El Haïté face aux industriels

La ministre déléguée chargée de l'Environnement, a animé la semaine dernière à la CFCIM une rencontre sous le thème «Le défi climatique : quelles responsabilités et quelles opportunités pour les entreprises ?». L'avenir du monde est entre les mains des territoires et des entreprises qui génèrent 70% des émissions de gaz à effet de serre.

Le changement climatique offre pourtant aux entreprises de réelles opportunités d'affaires.

Il semble que Hakima El Haïté, ministre déléguée chargée de l'Environnement, n'y va pas par quatre chemins. A chaque sortie médiatique, elle réaffirme sa détermination à faire de la protection de l'environnement, du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques son cheval de bataille. Un engagement qu'elle a réitéré devant les adhérents de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) lors d'une rencontre sous le thème «Le défi climatique : quelles responsabilités et quelles opportunités pour les entreprises?».

Animant cette rencontre à laquelle ont participé bon nombre d'industriels, la ministre n'a pas manqué l'occasion de rappeler l'énorme part de responsabilité du secteur industriel dans l'accélération du changement climatique.

Un changement dont les conséquences s'amplifient au fil des années, en touchant principalement les pays en voie de développement, en l'occurrence ceux qui ne sont pas responsables de la dégradation climatique.

Les inondations, les cyclones, les crues exceptionnelles, la fonte des glaces, la sécheresse..., sont autant de phénomènes qui ont fini par donner raison à des scientifiques, qui, il y a quelques années, n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme en attirant l'attention de la communauté internationale sur les défis environnementaux qui menacent la

planète.

«Aujourd'hui, 95% des scientifiques se sont enfin accordés sur les impacts néfastes du changement climatique et sur les hypothèses de travail pour faire face aux menaces», a précisé Hakima El Haïté.

L'Afrique fait partie des pays qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique. Chiffres à l'appui, le continent africain a enregistré, de 2012 à ce jour, 800 catastrophes naturelles, plus de 300.000 morts, 500 millions d'hectares de terres dégradées, avec comme conséquence la menace de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, 750 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité et 550 millions n'ont pas accès à l'eau potable...

Partant de ce constat alarmant, la ministre de l'Environnement a souligné que la communauté internationale, pays pollueurs ou non, n'a d'autres choix que d'agir et vite. Mais pour relever les défis environnementaux, il va falloir, comme l'a rappelé à plusieurs reprises la ministre, une réelle volonté politique, l'implication de la société civile, des citoyens et du secteur privé, particulièrement le secteur industriel.

Le changement climatique et les entreprises

Devant un parterre d'industriels dont le principal souci est de générer des bénéfices, le moins que l'on puisse dire est que la ministre a bien aiguisé son discours. En effet, pour retenir l'attention de l'assistance et afin de mieux



La ministre défend à cor et à cri la cause verte.

faire passer son message, H. El Haïté a soulevé, dans un premier temps, les opportunités qu'offre le changement climatique, en évoquant les dernières études de la Banque mondiale. Ces études ont révélé que les marges bénéficiaires des projets dans le climat sont beaucoup plus importantes que celles tirées des projets dits conventionnels. A noter qu'en 2015, le secteur privé a investi 350 Mds de dollars dans le climat. «Les changements climatiques, selon les spécialistes de la finance mondiale, représentent une réelle opportunité pour les entreprises», souligne la ministre.

Mais qu'en est-il du Maroc ? Faut-il rappeler que notre pays a fait un pas important sur le plan environnemental depuis 2009 avec, entre autres, l'adoption en 2014 de la loi cadre portant Charte nationale de l'environnement et du développement.

Une Charte qui repose sur un pilier fondamental, parmi 3 piliers, celui d'intégrer la croissance verte et circulaire

dans la Stratégie industrielle nationale.

«Au niveau des politiques nationales, il y a plusieurs chantiers et projets qui ont été lancés durant les 5 dernières années. Même s'il y a encore du chemin à faire, le cadre au niveau national est aujourd'hui dressé. Toutefois, il faut davantage l'implication de toutes les composantes de la société. Nous ne pouvons pas atteindre les objectifs fixés si l'innovation et la recherche&développement ne suivent pas, si les pouvoirs publics ne s'impliquent pas davantage et si le secteur privé ne s'engage pas à 100%», conclut la ministre.

Comment El Haïté envisage-t-elle de fédérer les industriels marocains ?

En effet, le secteur privé, d'une manière générale, et le secteur industriel, en particulier, sont appelés à jouer un rôle important dans cette lutte. Dans ce sillage, la ministre a indiqué que l'avenir du monde se trouvait entre les mains des

territoires et des entreprises qui génèrent 70% des émissions de gaz à effet de serre. Appelant au passage les industriels présents dans la salle à s'intéresser davantage au volet environnemental, qui non seulement leur permettra de faire du business mais aussi de participer à sauver l'humanité.

Des industriels qui n'ont pas manqué, à leur tour, l'occasion d'interroger la ministre sur les mesures incitatives mises en place par le gouvernement pour encourager la mise à niveau industrielle sur le plan environnemental.

«Nous avons mis en place le Fonds vert doté d'une enveloppe budgétaire de 108 millions de DH pour subventionner les stations d'épuration des entreprises à hauteur de 40%. Malheureusement, aucun industriel ne s'est manifesté à ce jour», a répondu la ministre. Et d'ajouter qu'il faut, avant de parler des mesures incitatives et de sanctions, sortir toutes les lois relatives à l'aspect environnemental et leurs décrets d'application pour que tous les industriels soient placés sur le même pied d'égalité. Cela dit, et connaissant la lenteur du circuit législatif, cette mise à niveau industrielle risque de prendre plus de temps que prévu, ce qui pourrait entraver l'aboutissement des engagements pris par le Maroc en matière de lutte contre les changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. ■

L. Boumahrou